

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : [fsu48](http://fsu48.fr)

Public-Privé : LES SALAIRES DOIVENT AUGMENTER !

La crise sanitaire a décuplé les inégalités et dégradé le partage des richesses produites dans le monde en défaveur des plus démunis.e.s. Durant ces derniers mois, **les profiteurs de crises**, dopés par les plans de soutien des pouvoirs publics ou des banques centrales, se sont gavés. Les gains des grandes entreprises n'ont cessé d'augmenter au profit des actionnaires ou du rachat d'actions, au détriment des salarié.e.s qui ne reçoivent que des miettes. Cela n'empêche pas le patronat, soutenu par la macronie, de se replier derrière des dogmes passésistes : il faudrait travailler plus, plus longtemps... et surtout ne pas être payé.e.s plus...

Il n'y aurait pas assez d'argent !

- * pas assez d'argent pour sortir les précaires de leur condition,
- * pas assez d'argent pour créer des postes de fonctionnaires,
- * pas assez d'argent pour ouvrir des lits dans les hôpitaux,
- * pas assez d'argent pour partager les brevets des vaccins...

Et pourtant, d'autres choix sont possibles. Les services publics,

pourtant repart face aux inégalités, moteur dans la répartition de la richesse et vecteur d'émancipation, ne sont pas soutenus. Les agent.e.s qui les font vivre au quotidien sont toujours plus précarisé.e.s, mal-payé.e.s et méprisé.e.s par les gouvernants actuels.

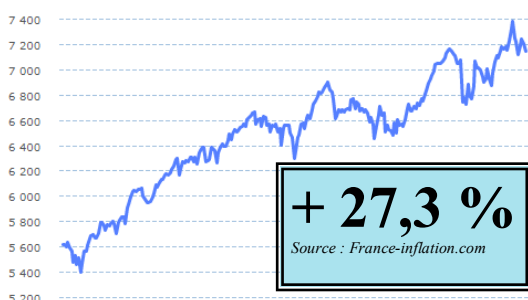
Après la journée de mobilisation historique du 13 janvier (Taux de grévistes de 70 % dans le 1er degré et de 62 % dans le 2nd degré), pour la FSU, l'Éducation doit prendre toute sa place :

⇒ le 20 janvier lors d'une réunion syndicale, ouverte à tous, sur la question sanitaire et sur les problématiques d'emplois, de salaires et de précarité dans l'Éducation,

⇒ dans la **mobilisation interprofessionnelle du 27 janvier** pour revendiquer une véritable augmentation des salaires et des pensions, le dégel du point d'indice, de meilleures conditions de travail, la création de tous les postes nécessaires pour lutter contre la précarité et pour défendre les droits des AESH.

Stéphane BARNINI

Graphique CAC 40 sur 12 mois avec performance à ce jour



Dispensé de timbrage
MENDE CT



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 19/01/22



SOMMAIRE

- P 2 Éducation, 13 janvier
- P 3 Du côté des vies scolaires
Du côté des AESH
- P 4 Congrès départemental
27 janvier
- Zoom, Salaires Territoriale
- P 6 Zoom, Salaires Education
Zoom, AESH
- P 7 20 janvier
- P 8 27 janvier

20 Janvier

17h30 - Salle Bardy2, Foirail à Mende
Réunion syndicale ouverte à tous
Contexte sanitaire
Emplois, salaires, précarité dans l'Éducation

27 Janvier

Pour l'augmentation générale des salaires
et des pensions
Pour lutter contre la précarité
Pour défendre les droits des AESH
MENDE
Place du Foirail - 10h30

Éducation : bilan de la journée du 13 janvier en Lozère et les suites pour une amélioration immédiate des mesures sanitaires et l'ouverture très rapide de discussions sur les moyens et les salaires

La journée intersyndicale de grève du 13 janvier dans l'Éducation a été particulièrement suivie en Lozère. Une belle réussite avec des taux de grève à 70 % dans le premier degré et de 62 % dans le second degré.

Le rassemblement départemental à Mende a réuni 250 manifestants qui, depuis la place Urbain V, ont défilé en direction de la DSDEN où une audience intersyndicale avait été obtenue pour 11h30.

Lors de cette audience, les représentants de la FSU ont porté les revendications de notre fédération. L'IA-DASEN s'est engagé à faire remonter auprès de la Rectrice les points suivants :

- * **protocole sanitaire inadapté et inapplicable** dans sa mise en œuvre avec des conséquences lourdes auprès des familles et des enseignants ;
- * **une communication du ministère à revoir** dans sa temporalité et ses modalités ;
- * **le « on en peut plus »** qui l'inquiète (il note le niveau d'exposition des personnels qui agissent au profit de l'avenir des enfants et relève le fait que les enseignants sont empêchés d'exprimer leur magistère professionnel) ;
- * **le manque de moyens** (en termes de remplacement mais aussi en termes de poste en lien avec la carte scolaire qui s'annonce) et y compris en ce qui concerne les salaires ;
- * **la demande d'aménagements pédagogiques**, dont le report des épreuves de bac en juin ;
- * **le très fort conflit de valeurs entre les choix ministériels et l'ambition des enseignants** pour former les jeunes et assurer leurs missions de service public d'éducation. [ces mêmes revendications ont été faite directement à Mme la Rectrice par la FSU lors d'une réunion tenue le vendredi 14 après midi au Rectorat].

Face à notre demande d'installation dans toutes les salles de classe de capteurs CO2, l'IA-DASEN indique que l'opération commencée le 10 décembre dernier est en cours. Le constat est cependant assez inquiétant puisque, pour le premier degré, seulement une poignée de communes s'en est emparée et, pour les collèges seuls 51 capteurs (soit 3 à 5 par collège) ont été implantés. Bref, tout reste à faire pour sécuriser le travail des personnels... ceci après 20 mois de crise sanitaire !

Les exigences sur le sanitaire sont fortes mais n'ont été que très partiellement entendues lors de la réunion de l'intersyndicale nationale du jeudi 13 janvier en soirée avec le premier ministre, le ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation nationale (aucune modification envi-

sagée du protocole pourtant largement décrié, seuls des masques chirurgicaux et FFP2 seraient prochainement disponibles pour les personnels qui en feraient la demande et une augmentation du fond d'aide aux collectivités pour l'achat de capteurs de CO2).



Quant aux **revendications sur l'urgence des moyens humains donc du recrutement et celles sur les salaires**, elles ont été aussi largement portées lors de cette journée de mobilisation. La FSU exige du gouvernement l'ouverture au plus vite de négociations pour répondre à ces revendications car l'annonce jeudi soir du recrutement national de 1500 AED (combien en Lozère ?) pour venir en aide aux vies scolaires submergées, de la possibilité de recours à des recrutements sur listes complémentaires (pour tenter de pallier aux difficultés structurelles de remplacement dans le 1^{er} degré) et de l'embauche de contractuels pour aider les équipes administratives et les directeurs d'école restent bien insuffisantes pour faire face à une situation très dégradée après cinq années de casse gouvernementale de l'Éducation et de suppressions massives de moyens humains et financiers.

Pour la FSU, un collectif budgétaire doit être très vite adopté pour recruter tous les personnels nécessaires. C'est dans cette perspective que **la FSU appelle tous les personnels de l'Éducation à se mobiliser massivement le 20 janvier dans le cadre d'une réunion d'informations syndicale et pour la journée de grève interprofessionnelle sur l'emploi et les salaires le 27 janvier prochain.**

Isabelle VOLLE et Christian RAMEAU

Du côté des vies scolaires : AED et CPE en première ligne

Souvent oubliés par les médias, les personnels de vie scolaire AED et CPE sont en première ligne face à la crise sanitaire dans les établissements. Dans **l'obligation de gérer tous les temps hors classe dans les établissements** (entrées, sorties, restauration, permanence, cour de récréation...), face à la multiplication des cas contacts et des malades qui désorganise les établissements, ils ont vu leurs conditions de travail se dégrader considérablement depuis 2 ans. **En Lozère, la situation est particulièrement compliquée dans les nombreux établissements qui disposent d'un internat où élèves et AED vivent en permanence avec un masque sur le visage et sont particulièrement exposés au risque sanitaire en raison de la vie en collectivité.**

Cette crise doit être l'occasion de revendiquer des améliorations absolument nécessaires au bon fonctionnement des vies scolaires. **Un recrutement massif d'AED et de CPE ainsi que des contrats stables** (de 3 ans renouvelables) pour les AED sont indispensables pour garantir la sécurité des élèves, un travail serein et un retour aux missions fondamentales des vies scolaires en dehors de la gestion du covid.

Force est de constater qu'aujourd'hui les conditions de travail de ces métiers de vie scolaire ne sont pas attractives. Nombre de nos établissements ont dû renouveler leurs équipes depuis septembre, et les départs sont nom-

breux dans cette catégorie de personnels à qui il n'est proposé aucune formation ni même de préparation à la situation. **On leur en demande toujours davantage** (mission de secrétariat dans des petits établissements sans accueil par exemple; remplacement au pied levé de collègues cas contact etc.) et il est devenu presque impossible pour les établissements de recruter du personnel stable et volontaire **tant les conditions de travail ne sont pas en accord avec les missions d'éducation qui leur sont demandées.**

Clémence GOURET et Isabelle VOLLE



AED,
Nous ne
sommes pas
que des pions !

Le 27 janvier,
AED en grève

URGENCE
SERVICE PUBLIC

F.S.U.

Du côté des AESH : lutter contre la précarité

Après les nombreuses mobilisations syndicales pour lutter contre la précarité que subissent les AESH, les députés de gauche se sont saisis de la problématique et ont proposé un **texte de loi visant à améliorer les conditions d'emploi et de salaire pour la profession**. Mercredi 12 janvier, lors de l'étude du texte, **la majorité gouvernementale a apporté des amendements qui ont vidé le texte de toute sa substance**. Alors qu'une Cdisation systématique dès l'entrée dans l'emploi était prévue par le texte initial en accord avec les revendications de la FSU, les députés de la majorité gouvernementale ont réduit cette proposition à une Cdisation potentielle après 3 années de CDD.

Jeudi 27 Janvier la FSU appelle à la grève pour une journée de mobilisation interprofessionnelle et défendre les droits des AESH.

Le SNUIPP-FSU (1er degré) et le SNES-FSU (2nd degré) réclament :

- * Un véritable statut pour les AESH
- * Des emplois à temps complet
- * Des salaires corrects
- * Des formations pertinentes et fréquentes
- * Une Cdisation rapide

Yaël EVRARD et Hélène TALAGRAND

À la suite des élections internes et en préparation du congrès national de la FSU (qui se tiendra du 31 janvier au 4 février à Metz), la FSU Lozère a tenu son congrès à Mende les 9 et 10 décembre derniers.

Durant ces deux jours de congrès, les militantes et les militants présents, représentants les syndicats nationaux, les diverses tendances et les divers secteurs, ont débattu sur l'ensemble des questions qui font la vie et la dynamique de la FSU Lozère. Le rapport d'activités (2019-2021) démontrant la capacité de la FSU à être devenu un élément incontournable de l'activité syndicale départementale a été voté à l'unanimité ainsi que le rapport financier fédéral couvrant la période 2020-2021.

Le dynamisme des débats a été particulièrement important sur chacun des quatre thèmes du congrès. Les amendements apportés par le congrès départemental seront défendus au congrès national par deux de nos militants (Isabelle Volle et Christian Rameau).

Ces amendements permettent de poser concrètement, pour l'Éducation, la formation, la culture et la recherche, toutes les problématiques spécifiques après cinq années d'une politique libérale qui a volontairement et consciemment mis à mal le service public d'Éducation et a entraîné des conséquences particulièrement négatives pour notre territoire hyper rural. Des solutions envisagées pour les dépasser sont portées par la FSU et faisant valoir un investissement massif dans ce secteur pour les prochaines années. La même perspective a été posée par les amendements portés sur **la fonction publique et les services pu-**

blics qui sont des outils particulièrement précieux et importants pour l'aménagement territorial de l'ensemble de notre département. La FSU48 poursuit sa revendication portant sur **l'abrogation de la loi dite de modernisation de la Fonction publique** et de toutes les conséquences négatives qu'elle provoque pour l'ensemble des agents. **L'urgence démocratique concernant la rupture écologique, les droits humains et la justice sociale**, a permis d'insister sur des points fondamentaux (laïcité, liberté d'expression...) ainsi que sur des enjeux importants pour notre société (environnement, alimentation, protection sociale, perte d'autonomie...). Enfin, le congrès a permis de débattre sur **les enjeux de l'unité syndicale** et comment la traduire au quotidien dans les actions, les mobilisations et dans la formation syndicale.

Les différents amendements défendus par les groupes de rapporteurs sur chacun des quatre thèmes ont été votés à l'unanimité des présents, signe important de **positions et de perspectives communes entièrement partagées.**

Le congrès départemental a terminé ses travaux par la constitution d'un **nouveau Comité Délibératif Fédéral Départemental** (en tenant compte des résultats des élections internes) et a produit un texte action réaffirmant nos mandats de transformation sociale par l'action la plus unitaire possible et pour placer les enjeux de l'Éducation, de la Fonction publique et des services publics au cœur des débats politiques électoraux des prochains mois.

Hervé FUMEL

TEXTE ACTION

Dans le contexte de débat électoral, la section départementale de la FSU Lozère entend agir, comme la FSU nationale, **pour imposer que la question sociale soit à l'ordre du jour** et décrypter les programmes et discours des candidat-es. Elle sera mobilisée pour produire un **manifeste de défense des services publics et de l'Éducation** pour faire valoir l'ensemble de ces mandats dans le cadre d'une campagne de mobilisation de l'opinion publique et des électeurs.

Dans ce cadre, en complément du manifeste national, elle mettra en lumière les éléments démontrant la mise à mal de la fonction publique et de l'éducation à l'échelon du département de la Lozère.

La FSU Lozère poursuivra sa **dénonciation des discours réactionnaires** qui désignent des boucs émissaires pour détourner le monde du travail des questions sociales.

Avec la volonté d'**imposer que la question sociale soit centrale dans la période**, la FSU Lozère diffusera et fera vivre ses analyses, par sa presse syndicale départementale, par des communiqués de presse et par les mobilisations dans l'action.

La FSU Lozère s'impliquera aussi dans le cadre du collectif départemental « **Monde d'après Lozère** » pour

*porter les **alternatives sociales et environnementales** et cherchera à développer des actions pour faire connaître les ambitions de ce collectif et convaincre la population départementale du champ des possibles dans ces domaines.*

Dans l'éducation, la section départementale de la FSU poursuivra son travail de défense de toutes les catégories de personnels, et en particulier des plus précaires, et continuera son travail de mobilisation contre la politique éducative du gouvernement pour imposer d'autres choix dans le cadre des campagnes électorales. Elle mobilisera pour la **participation à ses stages syndicaux** (défense de l'enseignement des langues régionales le 17 février 2022, AESH fin mars-début avril 2022)

La FSU Lozère portera ses mandats de **construction et de développement de relations fraternelles et intersyndicales notamment avec ses partenaires du syndicalisme de lutte et de transformation sociale (CGT et Solidaires)** en leur proposant des rencontres intersyndicales régulières pour mettre en place des plateformes revendicatives partagées, des formations communes... pour consolider et favoriser l'unité d'action départementale.

Texte voté à l'unanimité du congrès

Jeudi 27 janvier toutes et tous en grève pour une augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux !

Depuis la rentrée, l'augmentation des prix du gaz, de l'électricité, de l'essence et de nombreux produits de première nécessité impactent les budgets et bien évidemment ceux des plus précaires et des bas et moyens salaires.

La situation sanitaire, très dégradée depuis plusieurs semaines, accentue la charge de travail et ajoute de la pression pour les fonctionnaires et toutes celles et ceux qui rendent une mission de service public.

Les questions de pouvoir d'achat chez les agentes et agents de la Fonction Publique deviennent un sujet central. Avec une inflation croissante et un point d'indice gelé, les fonctionnaires ont subi une perte de pouvoir d'achat de plus de 6 % depuis 2017. Il y a donc urgence à « rétribuer le travail de celles et ceux qui produisent des richesses et assurent des missions de cohésion et d'utilité sociale ».

Le mépris salarial, ça suffit!

Mi-décembre, la FSU a claqué la porte de la conférence salariale où la Ministre de la Fonction publique a refusé toute perspective de hausse de la valeur du point d'indice.

La réponse gouvernementale n'est pas à la hauteur : aucun dégel du point d'indice, pas d'augmentation des grilles des catégories C, promesse de discussions « corps par corps » à l'instar du Ségur de la Santé ou du « Grenelle de l'Education » mais sans calendrier, ni enveloppe budgétaire.

Face à la surdité gouvernementale, la FSU, avec la CGT et Solidaires, a donc décidé de quitter la réunion, de mettre en ligne une pétition nationale et d'appeler à la grève.

PETITION
À signer en ligne sur
notre site
[fsu48](https://fsu48.org)

**LA VÉRITABLE RECONNAISSANCE DES AGENTES ET DES
AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE PASSE PAR UNE
AUGMENTATION GÉNÉRALE DE LEURS SALAIRES**

ZOOM Salaires dans la Fonction Publique Territoriale

La conférence salariale concernant la Fonction publique qui s'est déroulée le 6 juillet 2021 a débouché sur un certain nombre d'annonces, mais loin des attentes et de la revendication portée par la FSU : le dégel du point d'indice, bloqué depuis 2010, exception faite de 2016/2017 (+1,2 % au total).

La question des salaires est centrale dans la Fonction publique territoriale.

- ⇒ **Selon l'INSEE la rémunération des agents publics a diminué de 0,7 % de 2009 à 2019 quand celle du privé a augmenté de 4,8 %.**
- ⇒ **Les disparités restent fortes selon la collectivité employeur et l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est toujours important (5 % à niveau équivalent).**

Dans ce contexte et après près de deux ans de crise sanitaire, au cours desquels les agent.es publics territoriaux ont été mis à contribution et ont répondu présent.es auprès de la population et des plus fragiles, l'attente était forte d'une annonce du gouvernement en reconnaissance de cet engagement et du rôle des services publics. **Force est de constater que les mesures annoncées sont loin du compte, partielles et ne sont pas à la hauteur des enjeux. Elles sont catégorielles alors qu'une refonte globale et cohérente des grilles s'impose.** Des annonces insuffisantes pour les catégories C, aucune pour les catégories B, aucune pour les catégories A, en particulier celles du secteur médico-social dont les grilles sont en deçà du A type etc. Les réformes ont permis aux auxiliaires de puériculture le passage en catégorie B mais ont laissé de côté les ATSEM en catégorie C pour un niveau de concours équivalent.

Pour la FSU territoriale, il faut une négociation globale et cohérente des grilles de salaires pour l'ensemble des agent.es du public, quelle que soit la catégorie A, B ou C.



ZOOM Salaires dans l'Éducation

Alors que J-M Blanquer a rendu 200 millions d'euros en 2020 et plus de 75 millions sur le budget Éducation Nationale « économisés » en 2021, il continue les « mesurette catégorielles » (direction, prime informatique, AESH, ...).

Ces annonces sonnent comme une provocation contre une profession qui a porté l'école pendant ces deux dernières années.

L'austérité récurrente et le développement de logiques managériales d'individualisation rendent les rémunérations des fonctionnaires en général, et des personnels de l'Éducation en particulier, de moins en moins lisibles et de plus en plus inégalitaires. Le gel quasi-décennal de la valeur du point d'indice, conjugué à la faiblesse des revalorisations des grilles indiciaires de rémunération, notamment en début de carrière, a abouti à la perte d'attractivité de nombreux métiers. Les comparaisons internationales, mais également public-privé, se suivent et confirment ce constat désastreux.

Pour la FSU, la revalorisation générale des salaires relève d'une revendication d'urgence pour les agent.e.s, les services publics et le pays.

La FSU refuse le conditionnement de la revalorisation à une augmentation du temps de travail, à des alour-

dissements de charge de travail, à une dénaturation des métiers, à une remise en cause des missions et de leur portée sociale pour les citoyen.ne.s

La FSU revendique que le salaire mensuel minimum dans la Fonction publique soit porté à 1 800 € net.

Le gouvernement doit répondre à ces demandes légitimes au plus vite !

Dans l'Éducation, à la crise sanitaire gérée de façon chaotique par Jean-Michel Blanquer, les personnels ont répondu par un puissant mouvement de grève jeudi 13 janvier pour réclamer des moyens, du respect et des conditions de travail correctes pour pouvoir, tout simplement, exercer leur métier et enseigner normalement. **Maintenant il s'agit de continuer, de construire le rapport de force et d'enfoncer le clou par la mobilisation et par la grève.**

Le gel de la valeur du point d'indice, dans un contexte de reprise de l'inflation, et plus largement, la dégradation des rémunérations et des conditions de travail ne sont plus tenables : faisons-le entendre à nouveau au gouvernement !

Le 27 janvier, je serai en grève et dans la rue !

Stéphane BARNINI



Zoom AESH : un vrai métier, un vrai salaire, un vrai statut !

Les AESH contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, **le ministère poursuit son attitude méprisante envers ces collègues.**

La grève des AESH du 19 octobre a été un succès incontestable. Cette journée d'action, largement relayée dans les médias, a rassemblé des cortèges imposants partout en France, ce qui traduit bel et bien que le niveau de mobilisation s'amplifie.

Parce que ces personnels aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes et parce que le ministre reste sourd à leurs revendications, l'intersyndicale FSU, FO, CGT Educ'action, SUD Éducation et SNCL appelle de nouveau les personnels AESH à une journée d'action le jeudi 27 janvier 2022.

Le sort réservé aux AESH s'inscrit dans une politique inacceptable de précarisation des personnels de la Fonction publique. **L'obtention d'un statut pour les AESH serait une victoire pour l'ensemble des personnels du service public d'éducation.** L'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels à poursuivre, avec les AESH, leurs mobilisations pour obtenir satisfaction à leurs revendications.



AESH :

En grève jeudi 27 janvier !

AESH :

Amplifions la mobilisation pour gagner !

MAINTENONS LA PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT !

Jeudi 20 janvier
17 h 30 - Salle Bardy2 - Foirail à MENDE
Réunion d'informations syndicale
Ouverte à tous
Situation sanitaire à l'Ecole
Emplois, salaires et précarité dans l'Education



Poursuivons la mobilisation dès la semaine prochaine !
Toutes et tous dans l'action le 20 janvier
et préparons une grève massive le 27 janvier

Le jeudi 13 janvier a été une journée de grève d'une ampleur exceptionnelle. Les annonces faites par le premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ne sont pas suffisantes. Néanmoins, elles ont montré que la grève des personnels et de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative a un impact fort, et que nous pouvons obtenir satisfaction sur nos revendications.

La situation est intenable dans l'Éducation nationale. Le chaos engendré par la gestion de la crise sanitaire mérite des réponses fortes, au-delà des engagements pris par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale. Il faut immédiatement reporter les épreuves de spécialités de mars et les organiser plus tard sur la base des programmes prévus pour des épreuves en mars, annuler les évaluations de mi-CP, créer tous les postes nécessaires pour assurer les remplacements, au-delà du recours aux listes complémentaires dans le premier degré annoncées, et doter les écoles et établissements en matériel de protection en nombre suffisant, bien au-delà des volumes annoncés et y compris pour les élèves. Personnels, élèves et parents ont besoin de stabilité, pour travailler et étudier dans un environnement serein et sécurisé.

Au-delà, l'école a un besoin urgent d'investissement. Il faut un collectif budgétaire pour permettre des recrutements massifs et réduire les effectifs dans les classes. Il faut augmenter les salaires des personnels, au-delà des annonces du Grenelle de l'Éducation, dans le cadre du dégel du point d'indice et d'augmentations indiciaires. Il faut répondre aux revendications des AED et AESH, en première ligne face à la crise sanitaire et sa gestion catastrophique

La colère des personnels, des parents et des lycéennes n'est pas retombée !
L'heure est à la poursuite de la mobilisation !

Pour obtenir satisfaction sur les revendications, nos organisations appellent personnels, parents et lycéennes :

- à lister les besoins dans les écoles, les établissements et les services et à se réunir pour discuter des suites de la grève du 13 janvier.
- à poursuivre et à amplifier les mobilisations engagées et décidées par les personnels dès les prochains jours (par exemple les 18 et 19 janvier),
- à s'engager dans une nouvelle journée d'action le 20 janvier, y compris par la grève

Cette semaine de mobilisation doit déboucher sur une grève massive le 27 janvier dans le cadre de l'appel interprofessionnel, au côté des salariés du privé et des autres agents du public, confrontés eux aussi aux mesures d'austérité du gouvernement et du patronat.

Le 15 janvier



27 janvier 2022 grève nationale

pour l'augmentation générale des salaires et des pensions et pour lutter contre la précarité

Face à l'augmentation du coût de la vie,

Face aux choix gouvernementaux et patronaux de gel et baisse des salaires, des pensions et des allocations,

Face aux refus des négociations de la part des dirigeants,

Face aux conditions de travail et d'emplois structurellement dégradées (AESH, Santé...)

Face à la montée de la précarité dans le privé comme dans le public,

Face au contexte sanitaire qui laisse les salariés livrés à eux mêmes,

Face aux déclarations qui cherchent à diviser la société,

Les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une grande journée de grève et de mobilisation interprofessionnelle pour :

L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de tous les fonctionnaires,

L'augmentation du SMIC et des salaires,

Le retrait de la réforme de l'assurance chômage,

L'augmentation immédiate des pensions, retraites de base et retraites complémentaires,

La défense des emplois et des conditions de travail,

La lutte contre la précarité,

Mende, place du Foirail, 10h30

Rassemblement et Manifestation départementale